

LA SUISSE
DANS LA
CONSTRUCTION EUROPEENNE

Septembre 1990



"NOTRE MESSAGE"

11 Thèses

1. Les événements actuels ont une portée **historique**.
2. Il s'agit de développements d'une ampleur **politique, intellectuelle et culturelle** dépassant les seules dimensions économiques.
3. La question cruciale est celle d'une réorganisation politique globale pour **l'ensemble de l'Europe**.
4. La Suisse est étroitement liée à l'Europe, non sans développer parallèlement le cadre de ses relations avec le **monde entier**.
5. Il faut intégrer les **interdépendances** mondiales et toutes leurs conséquences dans les considérations actuelles.
6. **L'identité** même de la Suisse est en jeu.
7. Notre pays a une **réponse politique** à donner à la situation actuelle et à son évolution. Il lui faut une vision.
8. Cette réponse est d'autant plus difficile à formuler que nous nous trouvons dans une **période d'incertitude** qui correspond à un état critique des sociétés riches, scientifiques et industrielles.
9. Nous sommes **tous appelés** à trouver des solutions à ces problèmes.
10. Il faut donc adapter les processus de décision gouvernementaux et les structures sociales aux temps modernes.
11. Notre politique de sécurité comprend la protection de la communauté politique ainsi que celle de la personne, dans un contexte stratégique élargi.

I. INTRODUCTION

De tout temps, la Suisse a dû et su, aux moments critiques de son histoire et de celle de l'Europe, trouver, puis présenter sa place et sa mission dans l'équilibre européen. Ce faisant, elle a pu préserver son indépendance tout en assumant des fonctions dans l'intérêt de l'Europe tout entière.

L'Europe vit aujourd'hui un de ces moments critiques. **Un nouveau système continental est en gestation. La Suisse doit y décider de sa place et du rôle qu'elle entend y jouer.**

II. LA SITUATION

1. L'EUROPE

Depuis quarante ans, **l'Europe occidentale**, dépassant les antagonismes qui l'avaient déchirée, **s'est construite pas à pas**. Sous l'effet du dynamisme retrouvé de la Communauté européenne, cette construction s'est accélérée ces dernières années.

A l'Est de l'Europe, depuis quelques mois, l'histoire s'est remise en marche. Elle bouleverse les structures et l'idéologie de sociétés en faillite. **L'"ordre" de l'après-guerre est arrivé à son terme.**

Le risque d'un conflit généralisé en Europe a diminué. Mais l'Europe **n'est pas devenue plus stable.**

Les nationalités se sont réveillées et menacent par leurs aspirations centrifuges les fondements de nombre d'Etats. L'apprentissage de la démocratie et de l'économie de marché dans des pays qui n'en ont pour ainsi dire jamais fait l'expérience ne va pas sans peine.

Les transformations de la société entreprises en URSS sont d'une telle ampleur que nul n'est certain qu'elles pourront être menées à chef, avec tout ce qu'un échec toujours possible comporte de menaces pour la stabilité et la sécurité du continent.

Les peuples et les Etats de toute l'Europe ont à concevoir une nouvelle "architecture" qui devrait désormais structurer leurs relations; une architecture embrassant tout à la fois le politique, l'économique, le technologique et le social, la sécurité au sens large - c'est-à-dire prenant en compte les menaces d'ordre écologique - et le culturel; une architecture **imbriquant** toutes les nationalités que compte l'Europe.

La Communauté européenne, quoique n'occupant pas seule le devant de la scène, devrait constituer **un des pôles principaux** de cette nouvelle architecture, de par la force d'attraction que lui confère le poids de son économie.

Ce pouvoir d'attraction conduit les pays de l'Association européenne de libre échange (AELE) à négocier la création d'un Espace économique européen (EEE). Cette même force d'attraction, que devrait accentuer l'unification de l'Allemagne, incite aussi les pays de **l'Europe de l'Est à se rapprocher** de la Communauté.

La Communauté européenne cependant, quelle que soit sa puissance économique et son aspiration à jouer un rôle moteur dans l'organisation, puis dans l'unité politique du continent, **n'est pas le seul creuset**, ni le seul point d'ancrage de l'Europe de demain. Le **Conseil de l'Europe** et le cadre offert par la **Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE)** ont aussi pour fonction de penser l'Europe nouvelle, de la négocier et de contribuer à la mettre en place.

2. LE MONDE

Les bouleversements que connaît l'Europe ont une portée planétaire. Ils affectent les liens qui se sont tissés en près de 50 ans à travers l'Atlantique Nord et, plus récemment, avec le Japon, partenaires d'un vaste ensemble au sein duquel la globalisation de l'économie est devenue réalité. Ils prennent place alors que **toute une série de problèmes de caractère global, endettement, atteintes à l'environnement, migrations, etc. exigent des solutions planétaires** auxquelles pays du Nord et du Sud doivent travailler de concert. Les Européens ne peuvent de ce fait se pencher sur les seuls problèmes de leur continent, ni consacrer à les résoudre l'essentiel de leurs efforts et de leurs moyens. **Ce n'est pas le système de la seule Europe, mais le mode de gouvernance de la planète tout entière qui doit être remis sur le métier.**

3. LA SUISSE

Ces événements de portée historique placent la Suisse dans une situation radicalement nouvelle. Les données du débat européen, engagé il y a près de trois ans, alors qu'il s'agissait de s'interroger sur l'évolution de ses relations avec la Communauté européenne - débat au début essentiellement dominé par des considérations économiques - en sont profondément modifiées.

La Suisse est amenée à repenser fondamentalement sa politique européenne, en commençant par s'interroger sur son identité, sur sa **raison d'être**, pour pouvoir ensuite se déterminer sur son rôle et sa mission en Europe et dans le monde, sur la place que lui assignent la géographie et l'histoire.

La Suisse est confrontée à ce défi, alors même qu'elle traverse une période où les accords sur les objectifs fondamentaux n'apparaissent pas. Cette absence

de cohésion se manifeste sur un arrière-fond de prospérité et d'autosatisfaction qui masque pour l'heure encore l'ampleur du malaise et les risques qu'ils font courir à la Confédération.

Ce désarroi, moral à bien des égards, s'accompagne d'une dégradation sensible et rapide de l'image projetée par le pays à l'extérieur.

De tous les pays d'Europe, la Suisse est un de ceux dont l'existence repose le plus sur l'affirmation d'une volonté de vivre en commun. Cette volonté est encore profondément ancrée dans la majorité des Suisses. Mais elle est menacée. Il importe de la réveiller en faisant en sorte que le pays reprenne conscience de ses origines, de ce qu'il est, de ses forces, de ses faiblesses, de ce qu'il peut offrir et de sa place dans le concert des Nations.

Il faut à la Suisse un grand dessein susceptible de susciter de nouveaux élans.

III. DE L'IDENTITE DE LA SUISSE

La Suisse a une personnalité enracinée dans sept siècles d'histoire, autrement dit, **de vie commune.** Elle est née de la volonté de communautés de taille réduite d'assurer l'indépendance de chacune par un système de sécurité collective. Elle fut et reste une alliance perpétuelle sans cesse renouvelée.

Les traditions de ces communautés, leurs parlers, leurs institutions et les sources de leurs prospérités économiques diffèrent. Elles sont fières de leurs **particularismes** et jalouses de leurs **prérogatives.** **Elles ont en commun un système de valeurs.** Toutes partagent une même passion, la liberté collective tout autant que la liberté individuelle. Elles ont ensemble une même conception de l'homme, de sa dignité et de ses droits en tant que personne et en tant que citoyen participant aux décisions politiques.

La Suisse est par nature centrifuge. Sa force est d'avoir su, du fait de sa diversité et en toute conscience de l'interdépendance de toutes les communautés qui la composent, développer une sorte de **génie des équilibres,** dont le fédéralisme et les institutions démocratiques qui le concrétisent sont une illustration et qui impose à chacun le respect des minorités quelles qu'elles soient.

Il est probablement peu de cultures politiques et peu de formes d'Etat **plus aptes à répondre aux exigences de cette fin de XXe siècle.** Il en est peu qui correspondent autant aux aspirations les plus profondes de l'homme à vivre libre, dans la dignité, et à participer aux décisions qui le concernent.

La neutralité et la solidarité, sur lesquelles se sont fondées au fil des siècles les relations de cet ensemble de communautés diverses avec le monde extérieur, sont empreintes de la même modernité. Elles sont devenues des éléments

constitutifs de la personnalité helvétique et gardent aujourd'hui leur valeur. Il s'agit de s'y référer en **adaptant** leur application au processus d'instauration de la paix en Europe et à l'évolution de la politique des "blocs".

La culture politique de la Suisse n'a donc rien d'obsolète. Il ne convient certes pas d'en faire un modèle. Mais il ne fait aucun doute qu'elle est susceptible d'inspirer de manière significative la construction de l'Europe.

L'identité de la Suisse, au cours des siècles, a constamment subi des atteintes. Elle s'est modifiée. A une époque où ni l'économie, ni les moyens de communication ne connaissent de frontières, où chacun se déplace où il veut et quand il veut et où tout est répercuté et amplifié par les media à l'échelle du globe, **l'identité de la Suisse subit aujourd'hui des "atteintes" extérieures nombreuses qui paraissent la menacer dans son existence, menaces que font peser la modernisation, l'uniformisation et le nivellement des idées**, des aspirations, des comportements et des modes. Cette "agression" constante, très rapide, constitue un facteur d'instabilité qui incite au repli sur soi, à un réflexe de défense qui peut prendre des aspects extrêmes, voire violents.

IV. ELEMENTS POUR UNE STRATEGIE EUROPEENNE DANS LE CONTEXTE MONDIAL

Souvent au cours de son histoire, la Suisse s'est attachée avec détermination à jouer un rôle au sein de la Communauté des nations, **un rôle utile, reconnu et apprécié comme tel.** La Confédération d'aujourd'hui doit plus que jamais avoir pour ambition première **d'être utile à l'Europe**, tout en défendant ses intérêts légitimes. Elle ne saurait cependant borner son horizon au seul continent qui l'abrite. Car sa vision doit embrasser l'Europe et le monde tout à la fois.

1. LA DIMENSION POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE

La situation géographique du pays, son histoire, ses fondements ethniques et culturels, les liens étroits qu'elle entretient sur les plans économique et technologique avec l'Europe tout entière, le fait enfin que sa sécurité est directement fonction **de la sécurité du continent dans son ensemble**, tout concourt à ce que la Suisse prenne une part des plus actives à la construction de l'Europe.

Quelle Europe ?

Une Europe qui corresponde à son système de valeurs, une Europe qui lui permette d'être elle-même et de préserver l'indépendance nécessaire l'autorisant à poursuivre le développement de sa personnalité et d'assurer son rayonnement.

L'Europe, à la construction de laquelle la Suisse doit participer, n'est pas constituée par la seule Communauté. Elle s'étend de l'Atlantique à l'URSS. Elle se caractérise par **une mosaïque de peuples et de cultures**. Elle est diverse, tout en constituant **un seul espace de civilisation**. C'est là une de ses richesses qu'il s'agit à tout prix de préserver.

La nouvelle architecture de l'Europe ne saurait être le seul prolongement de la Communauté européenne. De même, l'Espace économique européen ne saurait être conçu comme un simple appendice de l'Europe des Douze. Il sont l'un et l'autre à considérer comme des dimensions **d'une grande Europe**, dont le rythme et l'intensité de la construction peuvent et doivent varier.

L'Europe nouvelle ne saurait être à dominante économique ou technocratique. Elle doit reposer **sur une vision politique** de l'Europe, **sur une conception de la place de chacune des communautés nationales dans un ensemble où chacune**, quelle que soit sa taille, joue un rôle et ne court à aucun moment le risque d'être satellisée par plus puissant qu'elle. Cette Europe **ne peut être que fédérale** en ce sens qu'elle doit s'édifier de bas en haut dans le respect de chacune des communautés qui la constituent, aussi minoritaires soient-elles.

Quelle politique européenne ?

Il importe de **réaffirmer la foi qu'on peut avoir dans les particularités dont procèdent l'identité de la Suisse, sa force**, et qui sont à la source même des services qu'elle peut rendre à l'Europe.

La Suisse doit s'attacher à promouvoir le fédéralisme, à en faire comprendre le sens, la nature et l'actualité. **Elle se doit de préconiser un projet d'architecture européenne dont le principe directeur est le fédéralisme et une société fédérale**, où soient mis en relief l'esprit du fédéralisme, son fonctionnement pratique, et le système de valeurs qui l'inspire, le respect des particularités qui l'anime, que celles-ci soient ethniques, religieuses ou culturelles.

La Suisse doit **mettre en valeur sa neutralité** et la politique qui en est l'expression, en démontrant constamment par des actes qu'elle agit **dans l'intérêt de l'Europe** tout entière et de la communauté internationale.

La Suisse doit défendre **l'idée d'une Europe ouverte au monde**.

2. LA DIMENSION ECONOMIQUE

Un pays aussi fortement imbriqué dans l'économie européenne que la Suisse doit viser à sauvegarder ses possibilités d'échange et même à les développer dans tous les domaines touchant à l'économie. Il est naturel que les efforts faits en vue d'une coopération toujours plus intense et plus large, d'une intégration de fait toujours plus poussée, soient poursuivis et étendus à tous les domaines susceptibles d'influer sur l'économie. **C'est l'objectif légitime de l'étape que devrait**

représenter la création d'un Espace économique européen. Nous n'en sous-estimons pas les obstacles ni les difficultés de son élaboration.

L'absence d'un accord d'ensemble avec la Communauté européenne serait regrettable du point de vue de la place et du rôle de la Suisse dans la construction de l'Europe et de son intérêt économique en général.

Des défis sont lancés à la Suisse sur un front plus large encore et d'une portée plus grande, sur le plan extérieur comme sur le plan intérieur. Sur le plan extérieur, à l'échelle mondiale, la révolution industrielle, scientifique et technologique en cours est sans doute la plus radicale et la plus rapide de tous les temps. La concentration des entreprises et la généralisation de formes de gestion plus performantes obligent les entreprises helvétiques à repenser leur rôle et leurs méthodes. Sur le plan interne, les défis ne manquent pas. Face à toutes les transformations qui sont en cours ou qui s'amorcent, l'économie suisse doit veiller plus que jamais à la sauvegarde de sa compétitivité et de son potentiel énergétique. La Suisse se heurte de plus en plus à la pénurie d'espaces propres au développement de l'industrie traditionnelle et répondant à des exigences écologiques toujours plus sévères. L'insuffisance permanente de main d'oeuvre nous impose un réexamen afin de déterminer les restructurations fondamentales qui sont indispensables. La structure prépondérante de petites et moyennes entreprises en Suisse pourrait constituer un élément de flexibilité ainsi que l'avance prise dans le développement d'industries de service. Maintenir et améliorer la capacité de concurrence, non seulement des entreprises, mais de l'économie tout entière, face aux défis de l'économie moderne, européenne et mondiale, constitue une tâche prioritaire de l'économie privée et de l'État.

3. LA DIMENSION DE LA SECURITE

Les transformations fondamentales qui sont intervenues dans les relations entre les deux grandes puissances nucléaires, caractérisées par le ralentissement progressif de la course aux armements, par leur effort soutenu pour passer de la confrontation fondée sur des rapports de force à la recherche de solutions négociées, modifient dans une certaine mesure les conditions dans lesquelles la Suisse doit assurer sa sécurité. L'Europe n'apparaît plus comme le théâtre principal d'une guerre mondiale.

Cela ne signifie pas que nous soyons entrés dans une ère de paix dont nous rêvons tous. Les querelles de nationalités en Europe même constituent des foyers permanents d'explosion. L'Afrique est déchirée par des conflits ethniques, religieux et sociaux. Le Moyen-Orient vit dans un climat de guerres, de révolutions et de violences endémiques qui, à tout instant, peut dégénérer en conflit général. Les migrations constituent des éléments de déséquilibre et de désordre.

Le développement de nouveaux systèmes d'armement à large portée, leur prolifération, les conséquences démesurées de leur engagement lorsqu'ils sont

chargés de matières fissiles ou de substances chimiques, rendent certes la conduite de la guerre de plus en plus aléatoire.

Mais s'il est vrai qu'aucun Etat ne peut plus atteindre des objectifs d'hégémonie par les seules armes, on ne peut pas pour autant exclure le coup de folie d'un démagogue paranoïaque, ou d'un régime politique en fin de trajectoire.

Un petit pays tel que la Suisse va donc devoir organiser son existence en prenant au sérieux les dangers que font peser sur sa sécurité la "guerre larvée", celle qui recourt aux stratégies de substitution telles que la subversion, les pressions psychologiques et physiques, le sabotage ou le terrorisme stratégique qui sont autant d'actes de guerre déguisés.

A ces mises en péril, qui s'expliquent en définitive par des **intentions hostiles**, viennent s'en ajouter d'autres qui sont en partie nouvelles :

- atteintes délibérées à l'Etat de droit (commises par exemple par la mafia des drogues, ou par des organisations, agissant à l'échelle internationale, qui s'occupent d'immigration illégale);
- actions clandestines de groupuscules politiques ou de fractions anarchistes;
- catastrophes écologiques d'origine naturelle ou technique;
- crises d'approvisionnement menaçant la vie même (eau, ressources énergétiques, par exemple).

Il faut encore insérer dans une **politique générale de protection de la vie**, la politique de sécurité qui était jusqu'à présent essentiellement axée sur un système de défense face à des menaces émanant d'intentions hostiles. **La politique de sécurité**, qui demeure nécessaire et qui doit être menée avec tous les moyens militaires dont dispose un Etat, **s'élargirait ainsi pour devenir partie intégrante de la protection de la personne.**

Il est vraisemblable qu'une "**union européenne**" - quelque aspect qu'elle revête - révélera nécessairement un **besoin d'action** dans les domaines suivants :

- protection des personnes;
- activité en matière de **police judiciaire**;
- prévention et défense contre les **actes terroristes** d'origines les plus diverses et d'intensité variable, susceptibles d'aller jusqu'au coup de main de forces paramilitaires;
- garantie de l'**espace aérien** et des **lieux spécifiques** contre toute forme de sabotage et de piraterie aérienne;

- protection de notre **infrastructure** économique impliquant les mesures internes à prendre en ce qui concerne notre approvisionnement (en pétrole notamment);
- affectation d'unités aux **interventions de l'ONU** visant à assurer le maintien de la paix.

Que la Suisse adhère ou non à une telle union, ou quelles que soient ses relations avec cette dernière, **elle devra toujours remplir certaines exigences en matière de politique de sécurité.**

Pour la Suisse aussi, **le contexte stratégique s'élargit.** C'est en ce sens que son concept de neutralité devra être adapté. Notre devoir **d'empêcher** que les conflits entre pays tiers ne provoquent des dégâts en **dirigeant des actions à partir du territoire suisse ou à travers son espace aérien**, acquerra une nouvelle dimension.

En matière de politique de sécurité, la Suisse ne peut assumer la responsabilité de laisser se créer **un vide militaire**, ni même seulement se permettre qu'il naisse entre la Confédération et son contexte géopolitique **une disparité de pouvoir négative.** La "capacité européenne" signifie que la Suisse prend part d'une façon crédible et convaincante à l'effort de sécurité et de paix en Europe.

Nous nous trouvons à une époque où la confrontation cède le pas à la coopération. Ce phénomène, qui ne manquera pas de se prolonger un certain nombre d'années, implique que **la Suisse participe activement à l'amélioration du climat international et au maintien de la paix;** mais, par ailleurs, elle se voit contrainte de tout prévoir pour le cas où une nouvelle confrontation se produirait.

V. LA REFORME INTERIEURE

La Suisse ne pourra affronter avec succès les défis du temps présent qu'au prix d'un effort collectif soutenu. A cet effet, il est impératif qu'**elle surmonte la période de doute existentiel dans laquelle elle est plongée**, qu'elle passe par une sorte de mobilisation du pays tout entier, débouchant sur une **réaffirmation de sa volonté d'exister** en tant que Nation aux particularités distinctes, participant à une Europe en construction.

1. LA CONDUITE DE L'ETAT

L'initiative de cette mobilisation doit être prise clairement, tout d'abord par les autorités fédérales, c'est-à-dire par le Conseil fédéral et le Parlement. A défaut,

les partis politiques et le citoyen ne retrouveront pas ce minimum de références et de volonté communes sur lesquelles bâtir une politique nationale.

Que le Conseil fédéral et le Parlement prennent délibérément l'initiative est aussi une condition pour ramener à de plus justes proportions les **influences contradictoires** des media dont parfois les approximations, les critiques et les exagérations ne créent pas un climat favorable à la réflexion et à l'action cohérente que réclame la solution des problèmes de notre temps.

C'est encore une condition pour que **la volonté politique reprenne ses droits par rapport à la préoccupation économique** : l'économie n'est pas à même, à elle seule, de tendre le ressort du fonctionnement d'une société, de **fournir les références et la finalité d'une politique nationale intérieure et extérieure**. L'économie est une composante d'un tout dont l'épine dorsale est de nature politique, c'est-à-dire ancrée dans un système de valeurs qui transcende toutes les dimensions de la vie du pays.

Le Conseil fédéral et le Parlement doivent donc assumer avec courage et rigueur leurs responsabilités et s'attacher à conduire le pays avec détermination et cohérence, **en élaborant une ligne directrice fondée sur une vision claire de ce que la Suisse est et entend devenir au sein de l'Europe**.

Ce rôle, le Conseil fédéral et le Parlement ne pourront le jouer sans des réformes profondes de **leur mode de fonctionnement**.

Pour ce qui est du Conseil fédéral, il importe d'abord que ses membres soient déchargés de la gestion quotidienne de leur département, pour échapper à une "départementalisation". Il s'agit ensuite qu'il puisse compter sur des collaborateurs et conseillers de très haut niveau, du dedans et du dehors de l'administration fédérale, formés aux approches les plus modernes en matière de prise de décision et de communication.

2. LES REFORMES DE L'ETAT ET DE SON FONCTIONNEMENT

Quelles que soient les responsabilités qui incombent au Conseil fédéral, il doit pouvoir **s'appuyer sur des institutions et une administration qui correspondent aux impératifs de l'époque**, à sa complexité, au fait que la fonction de l'Etat dans la société moderne a changé, que son rôle est envisagé à **l'image d'une entreprise de service**.

Ce n'est pas le seul Parlement et l'administration fédérale qui doivent être **pris sous la loupe**, mais les institutions cantonales et communales, les organisations faitières de l'économie et les syndicats, sans oublier les partis politiques et la multiplicité des partenaires qui participent au processus de décision. Il faut s'assurer qu'ils puissent à l'avenir oeuvrer ensemble et déboucher sur de vrais accords sur la politique du pays.

Le fait que les **relations extérieures** aient pris une importance centrale dans la conduite de l'Etat, impose enfin que l'administration fédérale dispose des instruments d'une politique extérieure moderne permettant une participation effective sur l'échiquier international et une communication très efficace avec le souverain qui, en dernier ressort, doit appuyer cette politique.

V. CONCLUSIONS

A l'heure de l'un des grands tournants de l'histoire européenne, la Suisse doit s'engager sur le plan extérieur avec détermination. Ce faisant, il s'agit de se montrer ouvert, généreux et de ne pas craindre d'assumer des risques. Les relations avec la Communauté européenne sont certes essentielles. Mais elles ne sauraient être exclusives. **Dans ses rapports avec la Communauté, la Suisse ne doit pas craindre de vivre en dehors ou d'y entrer, si les circonstances le demandent. Il faut en tout cas qu'elle soit associée sous une forme ou sous une autre, dans le cadre d'une grande Europe, à une communauté construite pas à pas, à des vitesses qui ne seront pas les mêmes pour tous, mais dont l'aboutissement correspond à la logique des choses. C'est la crainte qui est mauvaise conseillère. Une double crainte ne vaut pas mieux !**

Le pays, dans le même temps, doit faire face à la **période d'interrogation** qu'il traverse. Effort collectif certes. Mais il incombe au Conseil fédéral et au Parlement de conduire le pays dans cette époque extraordinairement stimulante. A cet effet, il s'agit de modifier le contenu et le ton du discours qui doivent être soulignés par des décisions allant dans le même sens et d'exécution rapide. Il importe, tant sur le plan interne que sur le plan extérieur, de **réaffirmer** avec clarté et force **certains grands principes**, de faire ressortir le **sens de la politique** de la Confédération, ses **fondements** et les **grands objectifs** qu'elle poursuit, de dire clairement ce qu'on pense être la **situation et l'avenir de la Suisse dans l'Europe qui se dessine.**

A cet égard, il serait souhaitable que le Conseil fédéral et le Parlement élaborent à l'occasion du 700e anniversaire de la Confédération un "Etat de la Confédération".

* * *

Ont participé à l'élaboration de ce texte les personnes dont les noms suivent :

Jacques Freymond, Président du Centre Européen de la Culture, Michel Barde, Gérard F. Bauer, Jean-F. Freymond, Yves Fricker, Anton R. Hegner, Paul R. Jolles, Pierre Languetin, Philippe Lévy, Olivier Long, Franz Muheim, Gilles Petitpierre, Raymond Racine, Jörg Zumstein.

TABLE DES MATIERES

"Notre message" - 11 thèses	1
I. Introduction	2
II. La situation	2
1. L'Europe	2
2. Le monde	3
3. La Suisse	3
III. De l'identité de la Suisse	4
IV. Eléments pour une stratégie européenne dans le contexte mondial	5
1. La dimension politique et institutionnelle	5
2. La dimension économique	6
3. La dimension de la sécurité	7
V. La réforme intérieure	9
1. La conduite de l'Etat	9
2. Les réformes de l'Etat et de son fonctionnement	10
VI. Conclusions	11
Liste des participants	11